Mairie d'Ablon-sur-Seine
16, rue du Maréchal Foch - 94480 Ablon-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

20220922_002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLON-SUR-SEINE

Date de convocation : 15 septembre 2022 **Date d'affichage : 14 septembre 2022**

Nombre de conseillers : en exercice /_29_/ présents /_22_/ votants /_27_/

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE VINGT-DEUX SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Éric GRILLON, Maire.

Présents : É. GRILLON, J-B. PAUL, P. ROUYER, L. FORICHON, C. BEUDIN, P. DOUWES, N. MONZON, M. FERNANDEZ, G. BORRELLY, D. GONÇALVES, C. MOYNIEZ, E. BIANAY-BALCOT, M. GRIMONT, P. QUÉRO, S. JUGAL, T. BAYRAK, V. MOREAU, D. ASSO, S. SABLITCH, V. BAYOUT, M SEMADENI, C. CONTAMIN.

Absents représentés :	**L. ANQUETIN**	**procuration à**	**P. ROUYER**
	C. QUÉRO		**D. GONÇALVES**
	J. BUISINE CORLOBÉ		**L. FORICHON**
	C. TIPHINEAUD		**J-B. PAUL**
	M. LE GOFF		**C. BEUDIN**

Absents excusés : J. QUEIJO, M. ALOUI.

Secrétaire de séance : Patrick ROUYER est désigné, à **L'UNANIMITÉ**, par le Conseil municipal.

OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'ACTION FONCIERE DU VAL-DE-MARNE (SAF'94)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-21 et L.5211-18 ;

VU l'arrêté de création du Syndicat mixte d'Action Foncière n°96-3890 en date du 31 octobre 1996 et l'arrêté portant modification des statuts du Syndicat mixte d'Action Foncière du département du Val-de-Marne (SAF'94) n°2004/4535 en date du 29 novembre 2004 pris par Madame la Préfète du Val-de-Marne ;

VU la délibération n°2021-4 C du comité syndical du SAF'94 du 12 mars 2021 quant à l'acceptation de la demande d'adhésion de la commune d'Ablon-sur-Seine ;

VU la délibération n°2021-5 C du comité syndical du SAF'94 du 12 mars 2021 quant à la modification des statuts ayant fait l'objet d'une remarque au titre du contrôle de légalité sur l'article 2.2 des statuts ;

REÇU EN PREFECTURE
le 30/09/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-094-219400017-20220922-20220922_00

Mairie d'Ablon-sur-Seine
16, rue du Maréchal Foch - 94480 Ablon-sur-Seine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

20220922_002

VU la délibération n°2022-8 C du comité syndical du SAF'94 du 6 juillet 2022 portant modification des statuts pour se mettre en conformité avec les remarques de la préfecture ;

VU l'avis de la Commission Cadre de vie en date du 19 septembre 2022 ;

CONSIDÉRANT l'obligation faite au syndicat de se mettre en conformité avec les remarques de la Préfecture concernant l'interdiction pour le SAF'94 de créer un fonds de soutien pour aider les adhérents dans leur financement de logements sociaux ;

CONSIDÉRANT que les adhérents au SAF'94 doivent se prononcer sur les modifications des statuts ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Bernard PAUL,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la modification des statuts du Syndicat mixte d'Action Foncière du département du Val-de-Marne (SAF'94) par la délibération du Comité Syndical n°2022-8 C du 6 juillet 2022.

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 29 septembre 2022

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.

Date départ préfecture le
Certification exécutoire le
Date d'affichage le
Conseil municipal du 22 septembre 2022

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

MAIRIE D'ABLON-SUR-SEINE 94480 Val-de-Marne

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification et / ou publication.

REÇU EN PREFECTURE
le 30/09/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-094-219400017-20220922-20220922_00